

Budget Citoyen Vert 2024 du Sénégal



Sommaire

A propos de BudgIT Sénégal

Références

Définition des mots-clés

Acronymes

I. Aperçu du contexte du changement climatique au Sénégal

II. Budget vert et financement climatique au Sénégal

- Le Fonds vert pour le climat et ses priorités
- Les secteurs clés de l'énergie, de l'agriculture, de l'eau et de l'assainissement
- Focus sur les régions de Ziguinchor, Fatick et Saint Louis

III. Budget vert 2024

- Recettes générales et dépenses prévues
- Liste des projets et investissements nationaux
- Projets et investissements dans les régions de Ziguinchor, Fatick et Saint Louis

A propos de BudgIT Sénégal

BudgIT Sénégal est une organisation civique dont l'objectif est de rendre le budget et les données publiques du Sénégal compréhensibles et accessibles à tous les niveaux d'alphabétisation. L'innovation de BudgIT dans le cercle public vient de l'utilisation créative des données gouvernementales en les présentant dans des tweets simples et des formats interactifs, infographie, ou des vidéos dans la langue locale. Notre objectif principal est d'utiliser la technologie créative pour impliquer les citoyens dans le développement institutionnel afin de conduire le changement sociétal au Sénégal.

Responsable de la croissance internationale: **Abiola Afolabi**

Chercheurs: **Elhadj Amadou Samb, Amineta Laye Diop, Moussa Farra Diop, Ndeye Fatim Diagne, Deborah Osayomore**

Rédactrice en chef: **Esther Okoloeze**

Visualisation des données/conception conceptuelle: **Ayomide Ilesanmi**

Sources / Références

- Budget 2024 du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (Département de l'Environnement)
- Fonds vert pour le climat 2029-2030
- Budget vert 2024
- Références (documents annexes)
- Présentations des webinaires SenBudget

Adresse : Dakar, CITÉ CPI VDN à côté de Wave Office

Contact : (+221) 33 877 31 01 - (+221) 77 291 61 80

Site Web: <https://fr.senegal.budgit.org/>



Définition des mots-clés

Changement climatique

Le changement climatique désigne les changements durables des conditions climatiques mondiales ou régionales au fil du temps. Il comprend l'augmentation des températures moyennes (réchauffement climatique), les changements dans les régimes de précipitations et l'élévation du niveau de la mer, et augmente la fréquence et l'intensité des phénomènes météorologiques extrêmes sont en grande partie causés par les activités humaines, notamment l'émission de gaz à effet de serre (GES) provenant de la combustion de combustibles fossiles, de la déforestation et de l'agriculture intensive.

Financement climatique

Le changement climatique fait référence aux variations à long terme des températures et des conditions météorologiques. Ces changements peuvent être naturels, mais depuis les années 1800, les activités humaines sont le principal moteur du changement climatique, principalement en raison de la combustion de combustibles fossiles (comme le charbon, le pétrole et le gaz), qui produit des gaz qui retiennent la chaleur.

Financement durable

La finance durable est l'ensemble des pratiques, standards, normes, réglementations et produits qui visent à obtenir des rendements financiers tout en poursuivant des objectifs environnementaux et/ou sociaux.

Investissement dans les énergies renouvelables

Les investissements dans les énergies renouvelables font référence à l'allocation de ressources financières dans des projets, des entreprises et des technologies qui produisent de l'électricité à partir de sources d'énergie renouvelables. Ces sources comprennent l'énergie solaire, l'énergie éolienne, l'énergie hydraulique, la biomasse, la bioénergie, la géothermie et l'énergie des océans.

Tarifification du carbone

La tarification du carbone (ou tarification du CO₂) est une méthode permettant aux gouvernements d'atténuer le changement climatique, dans laquelle un coût monétaire est appliqué aux émissions de gaz à effet de serre.

Stocks de carbone

Le stock de carbone fait référence au stockage physique du carbone dans les produits du bois, qui provient du CO₂ absorbé dans l'atmosphère par les arbres en croissance.





Aperçu du contexte du changement climatique au Sénégal

Comme de nombreux pays africains, le Sénégal est particulièrement vulnérable aux impacts du changement climatique. Les projections climatiques pour les décennies à venir indiquent une augmentation des températures moyennes allant de $+1,17^{\circ}\text{C}$ à $+1,41^{\circ}\text{C}$ d'ici 2035, avec des variations notables selon les régions, notamment une augmentation plus importante dans le nord-est et le sud-est du pays. Parallèlement, les précipitations devraient diminuer de manière significative, avec des réductions allant jusqu'à 89 mm dans certaines régions, notamment dans le nord-ouest, même si le sud-ouest pourrait connaître une intensification des précipitations extrêmes.

Ces changements climatiques font peser des risques majeurs sur plusieurs secteurs de l'économie sénégalaise. La fréquence des sécheresses, déjà élevée, pourrait augmenter de 20 à 40 %,

notamment dans la partie nord du pays. Par ailleurs, les vagues de chaleur devraient devenir plus fréquentes, notamment dans les zones côtières, avec une augmentation attendue de 40 à 60 %. Les inondations, de plus en plus fréquentes, ont des impacts financiers importants, estimés à 44 milliards de francs CFA par an, notamment dans les zones urbaines comme Dakar, où elles provoquent la destruction d'infrastructures et des pertes en vies humaines.

L'agriculture, dépendante des saisons pluviométriques, pourrait voir sa production céréalière diminuer de 30 % d'ici 2025. En 2014, près de 2,5 millions d'hectares de terres arables étaient déjà dégradés. L'élevage souffre également de la raréfaction des ressources en eau et d'une baisse de la productivité animale. Quant à la pêche, le réchauffement des eaux et la diminution des stocks de poissons entraînent la perte de nombreux

emplois et des migrations internes. Les zones côtières connaissent une élévation du niveau de la mer, une érosion côtière, une salinisation des terres agricoles, une destruction des forêts de mangrove et la réduction de la productivité agricole.

Plusieurs villages, comme Doune Baba Dieye et Keur Bernard à Saint-Louis, ont disparu, tandis que d'autres sont menacés de disparition dans les années à venir comme les quartiers de Khar Yalla et Guet Ndar dans la langue de barbarie . Le 13 octobre 2024, plusieurs villages de Bakel, dont la commune de Ballou et des quartiers de la commune de Kidira (Bakel) situés le long des rives du fleuve Sénégal, ont connu des inondations dues au débordement des eaux. Dans certaines parties des communes, les populations se déplaçaient à travers les zones inondées à l'aide de pirogues.

Au Sénégal des structures ont été mises en place pour faire face au changement comme le Comité National sur le Changement Climatique COMNAC et le Centre de Suivi écologique (CSE). Mais le changement climatique n'est pas pris en compte de manière systématique et transversale dans les programmes et les politiques. Et il manque un cadre

juridique spécifique au changement climatique. Le code de l'environnement est en cours de révision, mais la société civile, en particulier les femmes, les jeunes et les communautés autochtones, ne sont pas suffisamment impliqués dans ces processus de réforme juridique et dans les discussions sur le climat en général.

Le Sénégal dispose d'un plan national d'adaptation au changement climatique depuis 2006, mais ce plan est largement dépassé. La pêche est jusqu'à présent l'un des secteurs à disposer d'un PAN sectoriel pour 2035, d'autres sont en cours d'élaboration.

Les cadres politiques existants présentent des lacunes en matière de protection des droits de l'homme, des droits fonciers et de l'égalité des sexes. Les communautés ont un accès limité à l'information sur les questions environnementales et sur les projets qui les touchent. Un cadre protégeant les droits des défenseurs des droits de l'homme fait également défaut.

En réponse à ces projections alarmantes et à la vulnérabilité croissante de ses secteurs clés, le Sénégal a mis en œuvre plusieurs initiatives visant à atténuer et à s'adapter aux effets du changement climatique.



Budget vert et financement climatique au Sénégal

Le fonds vert pour le climat et ses principales priorités

Le financement climatique désigne les ressources financières mobilisées pour soutenir des actions visant à atténuer les effets du changement climatique et à s'y adapter. Il s'agit d'investissements de sources publiques, privées, nationales ou internationales pour financer des projets tels que les énergies renouvelables, la protection des forêts, la gestion des risques climatiques ou le renforcement de la résilience des populations vulnérables aux impacts climatiques.

Le Fonds vert pour le climat (FVC) est une initiative internationale créée en 2010 dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Son objectif est de fournir un financement aux pays en développement pour les aider à s'adapter aux impacts du changement climatique et à réduire leurs émissions

de gaz à effet de serre. Le FVC joue un rôle clé dans le soutien de projets liés aux énergies renouvelables, à la gestion durable des forêts, à la résilience climatique et à d'autres initiatives qui favorisent un développement durable et inclusif. Par conséquent, tout projet sollicitant un financement du Fonds Vert pour le Climat doit s'aligner sur les priorités décrites dans ce Programme. En complément de ce document, un manuel pratique a été élaboré pour décrire les étapes nécessaires à l'accès au financement. Il vise à informer les parties prenantes sur le processus national de validation des projets et programmes. Ce guide pratique fournit les prérequis pour toute soumission au Fonds vert pour le climat. De plus, il favorise la transparence et la bonne gouvernance dans la validation des projets sous la supervision de l'Autorité nationale désignée.

Sur la base des trois piliers que sont l'Adaptation, l'Atténuation et la Gouvernance, des thématiques prioritaires ont été définies pour le Sénégal. Ces thématiques prioritaires ont été identifiées suite à des consultations avec toutes les parties prenantes.

Pilier	Priorités	Composant
Pilier I: Atténuation	Priorité 1: Énergie à faible émission de carbone et investissement	Composante 1.1: Production et accès à une énergie à faibles émissions Composante 1.2: Promotion des transports à faibles émissions Composante 1.3: Promotion et déploiement de l'efficacité énergétique
	Priorité 2: Gestion durable des terres et des forêts (renforcement des stocks de carbone)	Composante 2.1: Gestion durable des forêts Composante 2.2: Promotion d'une agriculture à faible intensité de carbone
Pilier II: Adaptation	Priorité 3: Résilience des communautés vulnérables et protection sociale	Composante 3.1: Renforcement de la résilience face à l'insécurité alimentaire, hydrique et sanitaire Composante 3.2: Renforcement de la protection des moyens de subsistance des individus et des communautés
	Priorité 4: Résilience des infrastructures, des habitats et des écosystèmes naturels	Composante 4.1: Promotion d'un environnement, d'un logement et d'infrastructures durables Composante 4.2: Gestion et restauration des écosystèmes et des services écosystémiques
Pilier III: Climat et Gouvernance Inclusive	Priorité 5: Renforcer les capacités institutionnelles	Composante 5.1: Renforcement du cadre de gouvernance Composante 5.2: Développement de systèmes de transparence, de financement climatique et de mesures d'adaptation et d'atténuation
	Priorité 6: Gestion des connaissances et communication	Composante 6.1: Capitalisation des stratégies à faibles émissions de carbone et résilientes au changement climatique Composante 6.2: Communication, sensibilisation, éducation et vulgarisation des pratiques endogènes

Les secteurs clés de l'énergie, de l'agriculture, de l'eau et de l'assainissement

Énergie

En 2015, le secteur énergétique du Sénégal a été responsable de 33,8 % des émissions totales de gaz à effet de serre (6 306 Gg CO₂-eq), juste derrière l'agriculture (44,6 %). Cela est dû en grande partie à la forte dépendance du pays aux combustibles fossiles, qui fournissent environ 70 % de son électricité. L'intensité énergétique reste élevée, avec une consommation moyenne de 0,3 tonne d'équivalent pétrole par habitant, ce qui souligne la nécessité d'améliorer l'efficacité énergétique.

La transition énergétique représente une opportunité majeure pour réduire les émissions. Le Sénégal ambitionne d'atteindre 30 % d'énergies renouvelables dans son mix énergétique d'ici 2030, contre 21 % actuellement. Des projets comme le parc éolien de Taïba Ndiaye de 158 MW et la centrale solaire de Bokhol de 20 MW illustrent cette ambition. Le FVC soutient également des projets d'énergies renouvelables pour des solutions hors réseau, notamment dans les zones rurales où seulement 42 % des ménages ont accès à l'électricité.

L'amélioration de l'efficacité énergétique est une autre priorité. Le Fonds vert pour le climat intègre des initiatives telles que la modernisation des infrastructures publiques, qui pourraient réduire la consommation d'énergie de 20 % d'ici 2030. Les efforts visant à promouvoir les carburants alternatifs, comme le biogaz domestique, visent à réduire la déforestation et les émissions liées à l'utilisation du charbon de bois. Le secteur de l'énergie, bien qu'il soit actuellement un émetteur important, a

également le potentiel de stimuler l'innovation, d'attirer les investissements et de créer des emplois verts.

Agriculture

L'agriculture, qui emploie environ 60 % de la population active sénégalaise et contribue à près de 16 % au PIB, est au cœur des enjeux climatiques du pays. L'agriculture pluviale reste la principale activité des ménages agricoles.

Plus de 90 % des terres cultivées dépendent de la pluviométrie, qui a diminué en moyenne de 30 % depuis les années 1970. Entre 2002 et 2022, le Sénégal a connu cinq sécheresses majeures (2002, 2004, 2011, 2014, 2018), entraînant des baisses de rendements importantes. D'ici 2025, la production céréalière devrait diminuer de 30 % sans interventions efficaces. Cette situation menace directement la sécurité alimentaire de plus de 3 millions de Sénégalais, notamment en milieu rural.

Les terres arables dégradées représentent 2,5 millions d'hectares, soit environ 25 % de la superficie cultivable du Sénégal, avec des pertes associées estimées à des centaines de millions de dollars par an. La hausse des températures, qui devrait augmenter de 1,4° d'ici 2035, aggrave l'évapotranspiration, réduisant encore davantage la disponibilité en eau pour l'agriculture. En outre, les inondations récurrentes ont détruit les récoltes et contaminé les sols. En 2018, les inondations ont entraîné une perte de 20 % de la production agricole dans des régions comme le delta du fleuve Sénégal.



Le Fonds vert pour le climat (FVC) soutient l'initiative d'une agriculture sobre en carbone telles que, l'agroforesterie, la conservation des sols et l'utilisation de biofertilisants, qui visent à restaurer la fertilité des terres et à améliorer la résilience des systèmes agricoles.

Eau et assainissement

L'eau et l'assainissement sont des secteurs essentiels dans la lutte contre les changements climatiques, au Sénégal tous deux confrontés à une vulnérabilité croissante. Le débit des fleuves, comme celui du fleuve Sénégal, a diminué de près de 60 % depuis les années 1970, et les précipitations ont diminué en moyenne de 16 mm dans les régions du nord et de 89 mm dans les régions du sud et du centre. La hausse des températures accélère l'évapotranspiration, ce qui réduit encore davantage la disponibilité de l'eau pour l'agriculture et l'approvisionnement en eau potable.

Les inondations, survenues à six reprises entre 2005 et 2018, ont gravement endommagé les infrastructures d'eau et d'assainissement, entraînant des pertes annuelles de 50 millions de dollars. Ces événements contaminent les sources d'eau et aggravent les maladies comme le choléra et le paludisme, qui

ont augmenté de 25 % entre 2015 et 2020. À Dakar, où l'urbanisation atteint 96 %, seuls 45 % des ménages ont accès à un assainissement adéquat, tandis que les zones rurales dépendent de sources d'eau temporaires et insalubres.

Le Fonds vert pour le climat soutient des interventions clés, notamment des infrastructures hydrauliques telles que des barrages et des systèmes de récupération des eaux de pluie, qui visent à garantir l'accès à l'eau potable pour 2 millions de personnes et à améliorer l'irrigation. En matière d'assainissement, des systèmes décentralisés de traitement des eaux usées et de drainage résistant aux inondations sont en cours de déploiement dans des zones urbaines comme Pikine et Guédiawaye, avec pour objectif une réduction de 40 % des dommages liés aux inondations d'ici 2030. Des projets d'assainissement en milieu rural devraient bénéficier à 500 000 personnes.

Avec un investissement estimé à 430 millions de dollars sur 10 ans, ces initiatives répondent aux défis immédiats et à long terme, renforcent la résilience, protègent la santé publique et soutiennent le développement durable.

Focus sur les régions de Fatick, Ziguinchor et Saint Louis

Fatick

La région de Fatick au Sénégal, d'une superficie comprise entre 6 685 km² et 7 930 km², abrite environ 613 000 habitants, avec une densité de 77 habitants par km². Elle se compose de trois départements : Fatick, Foundiougne et Gossas. La région est connue pour ses riches ressources naturelles, notamment le delta du Saloum, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, qui joue un rôle crucial dans l'écosystème local.

Malgré ses richesses naturelles, Fatick est confrontée à d'importants défis environnementaux, tels que l'érosion côtière, la salinisation des terres et des eaux, la déforestation et la disparition des mangroves. Ces problèmes, associés à une gestion inadéquate des déchets et à la vulnérabilité de ses écosystèmes humides, menacent la biodiversité et la productivité agricole de la région.

Sur le plan économique, Fatick dépend fortement de l'agriculture (environ 50 % des terres sont cultivées), de la pêche dans le delta et d'un secteur touristique en pleine croissance axé sur son patrimoine naturel et culturel. Ces secteurs sont essentiels à la stabilité économique de la région mais sont de plus en plus touchés par la dégradation de l'environnement. La résolution de ces problèmes par des pratiques durables de gestion des terres, de

sécurité alimentaire et de préservation des écosystèmes est essentielle à la résilience de la région.

Ziguinchor

La région de Ziguinchor située dans la partie sud du Sénégal, couvre une superficie de 7339 km² et compte une population totale de 566 992 habitants. Elle est divisée en trois départements : Ziguinchor, Bignona et Oussouye. La région est à prédominance rurale avec 85% de la population autour de 481 115 personnes vivant en milieu rural. La population urbaine s'élève à 85 877 personnes. Ziguinchor est confrontée à un taux de pauvreté élevé de 66,8% ce qui indique des défis socio-économiques importants

Ziguinchor est confrontée à des défis environnementaux majeurs, notamment des déficits énergétiques et un besoin d'alternatives énergétiques plus propres. La région connaît également une salinisation, une acidification et un ensablement qui ont des répercussions sur la productivité agricole et la biodiversité. La dégradation des palmeraies, essentielles aux moyens de subsistance locaux, et la destruction continue des zones de mangroves aggravent encore les problèmes environnementaux de la région. Ces défis, combinés au taux de pauvreté élevé de la région, la rendent très vulnérable aux impacts du changement climatique.



Saint Louis

La région de Saint-Louis au Sénégal couvre une superficie de 19 034 km² et compte une population totale d'environ 908 942 habitants. Saint-Louis est divisée en trois départements : Saint-Louis, Dagana et Podor. La population urbaine s'élève à 412 037 habitants, tandis que la population rurale représente environ 55 % (environ 496 905 habitants). La région fait face à d'importants défis économiques et environnementaux, comme en témoigne son taux de pauvreté de 39,5 %.

Saint-Louis est confrontée à plusieurs défis environnementaux tels que des températures élevées, de faibles précipitations et un accès limité à l'énergie. La région souffre également d'une diminution des stocks de poissons d'eau douce et d'une érosion côtière qui aggrave les inondations et perturbe l'écoulement des eaux.

Selon le Fonds vert pour le climat, en termes d'atténuation, dans la région de Saint-Louis l'accent est mis sur l'accès à une énergie à faibles émissions, dans le but d'accroître l'utilisation des énergies renouvelables. L'utilisation des forêts et des terres est également une priorité majeure en raison de problèmes tels que la déforestation et la dégradation des sols. En matière d'adaptation, les priorités incluent la santé, le bien-être, la sécurité alimentaire et la disponibilité de l'eau, qui sont essentielles compte tenu de la vulnérabilité de la région au changement climatique. La protection des moyens de subsistance des communautés locales est tout aussi essentielle, tout comme la résilience des infrastructures de la région au changement climatique. La région accorde également une grande importance à la préservation des écosystèmes et des services écosystémiques.



Budget approuvé 2024 **Budget vert 2024, Ministère** **de l'Environnement, du** **Développement Durable et** **de la Transition Écologique**

Cadre budgétaire

Recettes générales et dépenses prévues

Pour l'exercice 2024, le projet de budget du Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Écologique s'élève à 48 699 848 381 FCFA en autorisations d'engagement (AE) et en crédits de paiement (CP). Ce budget est réparti sur quatre principaux programmes comme suit :



Programme 2071 : Lutte contre la déforestation et la dégradation des terres

Doté d'un budget de 30 889 302 291 FCFA, ce programme prévoit des dépenses comprenant :



Programme 2072 : Conservation de la biodiversité et gestion des aires protégées

Dont 6 637 964 545 FCFA alloués, ses dépenses sont :





Programme 2073 : Lutte contre les pollutions, les nuisances et les effets du changement climatique

Ce programme est doté d'un montant de 7 856 058 642 FCFA, réparti comme suit :



Programme 1024 : Leadership, coordination et gestion administrative

Avec 3 316 522 903 FCFA alloués, les dépenses sont :



LISTE DES PROJETS ET INVESTISSEMENTS NATIONAUX

Agriculture

Dans le cadre de la campagne agricole 2023/2024, le Sénégal a déployé des efforts importants pour faire face aux impacts du changement climatique dans le secteur agricole, notamment à travers les allocations budgétaires suivantes :

Amélioration de la productivité agricole	79,861,347,509 FCFA
Appui aux acteurs de la filière coton	2,250,000,000 FCFA
Programme d'équipement rural	1,622,895,000 FCFA
Programme d'agriculture durable	4,165,757,491 FCFA
Projet de développement de micro-jardin	350,000,000 FCFA
Programme agricole - volet protection des cultures	2,750,000,000 FCFA
Programme de reconstitution du capital d'amorçage	9,000,000,000 FCFA

Titles Chapters/lines	Amount
SAED	4,000,000,000
ANIDA	1,555,000,000
Irection Des Bassins De Réention Et Des Lacs Artificiels (DBRLA)	191,144,895
SODAGRI	1,000,000,000
Développement Agricole À Matam	800,000,000
Programme National D'intégration Et De Développement	500,000,000
Soutien Au Pouvoir Agricole National Programme D'investissement (Papasan) - Sénégal	65,000,000
Renforcer la résilience pour la sécurité alimentaire et Nutrition	1,795,000,000

Titles	Amount
Renforcer la résilience pour la sécurité alimentaire et la nutrition	150,000,000
Projet de développement de la chaîne de valeur du riz dans la vallée du fleuve Sénégal	1 656,208,883
Projet de développement de la chaîne de valeur du riz dans la vallée du fleuve Sénégal	447,660,000
Projet de valorisation de l'eau et de développement de la chaîne de valeur (PROVALE-CV)	1,057,365 783
Projet de valorisation de l'eau et de développement de la chaîne de valeur (PROVALE-CV)	440,000,000
Appui aux exploitations agricoles familiales de Matam - Phase II	755,000,000
Projet de production de riz irrigué dans la vallée du fleuve Sénégal	2,000,000,000
Projet de production de riz irrigué dans la vallée du fleuve Sénégal	100,000,000
Développement local et transition agroécologique	1,000,000,000
Développement local et transition agroécologique	200,000,000
Projet d'appui à l'irrigation au Sahel	818,143,486
Projet de réhabilitation des périmètres irrigués de Podor	1,364,200,000
Projet de réhabilitation des périmètres irrigués de Podor	1,000,000,000
Projet de réhabilitation de Savoigne	250,000,000
Projet de réhabilitation de Savoigne	1,000,000,000
Projet de développement de l'agro-industrie(PDIDAS)	2,000,000,000

Projets et programmes sensibles au climat dans le secteur de l'élevage

Projets ou programmes	Adaptation	Atténuation	Atténuation et adaptation	Total général
Projet de valorisation de la filière cuir et peaux (PACP)		42,000,000		42,000,000
Projet de Développement des Cultures Fourragères (PDCF)	210,000,000		98,000,000	308,000,000
Projet de Développement d'Opérations Pastorales Durables au Sahel (PDEPS)	3,190,595,252	308,200,000	33,000,000	3,531,795,252
Projet d'Appui au Développement de la Filière Laitière (PRADELAIT)			3,080,000,000	3,080,000,000
Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel – Phase 2	1,364,019,800	565,100,000		1,929,119,800
Poultry Recovery Plan Senegalese (PRAVIS)		30,000,000		30,000,000
Projet de développement de Volailles familiales (PRODAF)		15,000,000	45,000,000	60,000,000
Projet de Développement de l'Élevage en Casamance (PRODELEC)		92,092,967	16,750,000	108,842,967
Programme d'amélioration des produits d'origine animale Produits d'origine animale	38,840,000			38,840,000
Projet d'appui au développement de l'entrepreneuriat agricole et rural / volet élevage - phase II	655,000,000			655,000,000
Projet d'Appui à la Modernisation des Filières Animales (PROMOFA)		85,000,000	45,000,000	130,000,000

Projets ou programmes	Adaptation	Atténuation	Atténuation et adaptation	Total général
Programme National de Développement du Secteur des Equidés (PRONADEFE)	90,000,000			90,000,000
Programme national d'autosuffisance ovine (PRONAM)		75,000,000	140,000,000	215,000,000
PROVALE - CV	119,518,254	17,354,980		136,873,234
Programme de renforcement de la protection zoo-sanitaire (PRPZ)		610,174,000		610,174,000
Total général	5,667,973,306	1,839,921,947	3,457,750,000	10,965,645,253

Projets et programmes sensibles au climat dans le domaine de l'environnement

Projets ou programmes	Adaptation	Atténuation	Atténuation et adaptation	Total général
Projet Agroforesterie de Lutte contre la désertification et d'adaptation au changement climatique dans le bassin arachidier de la SN		283,000,000		283,000,000
Campagne Nationale De Reboisement		1,324,275,000		1,324,275,000
Programme De Développement Forestier Et De Rehabilitation Des Forets Classees		578,174,283		578,174,283
Projet D'investissement Pour La Resilience Des Zones Cotieres De L'afrique De L'ouest (WACA Sénégal)	3,320,403,900			3,320,403,900
Programme De Reboisement et De Restauration Des Écosystèmes	3,408,150,810			3,408,150,810
Projet de Protection des Écosystèmes contre les Feux de Brousse (PRECOF)		288,400,017		288,400,017
Total général	4,650,000,000	3,050,000,000	5,300,000,000	13,000,000,000

Projets et programmes sensibles au climat dans le domaine de la pêche

Projets ou programmes	Adaptation	Atténuation	Atténuation et adaptation	Total général
Programme de développement de la pêche continentale	200,000,000			200,000,000
Projet d'aquaculture PSE				
Projet de Gestion des Ressources Naturelles / Volet Pêche			2,000,000,000	2,000,000,000
Programme de modernisation des navires ;	2,000,000,000			2,000,000,000
Projet de construction d'un laboratoire de pêche de produits de la pêche			2,300,000,000	2,300,000,000
Projet d'acquisition de camions frigorifiques ;		1,500,000,000		1,500,000,000
Domaines de projets de transformation (création de trois pôles et autres infrastructures et équipements de pêche maritime)			1,000,000,000	1,000,000,000
Projet de complexe frigorifique à Hann ;		1,500,000,000		1,500,000,000
Travaux de réhabilitation des six bateaux (refit)	2,000,000,000			2,000,000,000
Projet de géolocalisation des navires de type artisanal	200,000,000			250,000,000
Projet de gestion des pêches continentales	200,000,000	50,000,000		250,000,000
Total général	4,650,000,000	3,050,000,000	5,300,000,000	13,000,000,000

Projets et programmes sensibles au climat dans le domaine de la pêche

Projets ou programmes	ressources internes	ressources externes	Montant total
Le projet pilote de transport rapide par bus (BRT):	3,500,000,000	8,726,000,000	12,226,166,932
La restructuration du réseau de transport public (RTC)	2,000,000,000	2,748,000,000	4,748,000,000
Le Train Express Régional (TER) du Sénégal,	9.3	12.5	21.8



Projets et investissements publics verts à Ziginchor, Fatick et les régions de Saint Louis.



MO

Le rôle des citoyens dans la promotion de la redevabilité verte au Sénégal

Bien qu'ils soient victimes de risques climatiques tels que les sécheresses, les inondations, les cyclones, l'élévation du niveau de la mer et les températures extrêmes, de nombreux Sénégalais ne sont pas conscients des risques liés au changement climatique et des politiques environnementales mises en place pour protéger leur environnement. Selon l'enquête 2023 sur le budget ouvert, le Sénégal a reçu une note de participation publique de 0 sur 100, ce qui indique que les citoyens n'ont que peu d'occasions de s'engager dans le processus budgétaire.

Ce manque de sensibilisation à la politique gouvernementale constitue un obstacle majeur à la mise en place de politiques environnementales durables. Avec un accès limité aux données budgétaires et une implication insuffisante des communautés dans les projets publics écologiques, de nombreux citoyens ne sont pas conscients du pouvoir et de l'influence qu'ils peuvent exercer pour faire changer les choses dans leurs communautés.

Ce projet vise à responsabiliser les Sénégalais par le biais de l'éducation et du plaidoyer afin que les communautés

puissent faire pression en faveur d'une action climatique plus forte et d'initiatives de développement durable. Nous pensons que les citoyens sont essentiels pour assurer une mise en œuvre efficace de la politique climatique au Sénégal.

Bien que le gouvernement ait mis en œuvre de bonnes politiques, telles que le Fonds vert pour le climat du Sénégal, les citoyens sénégalais doivent surveiller activement les allocations budgétaires, contrôler la mise en œuvre des projets et exiger des institutions gouvernementales qu'elles rendent des comptes. La participation des citoyens garantira que les projets verts sont adaptés aux besoins de leur communauté. Ils peuvent plaider en faveur de projets favorisant la résilience, tels que l'agriculture durable, l'accès aux énergies renouvelables et l'amélioration de la gestion de l'eau.

Les citoyens peuvent favoriser la stabilité environnementale et économique à long terme en exigeant que les fonds de financement de la lutte contre le changement climatique soient utilisés de manière efficace, afin d'assurer la durabilité de l'environnement, la croissance économique et le bien-être social.

Voici comment vous pouvez vous impliquer

Le changement climatique nous concerne tous, et la façon dont les fonds climatiques sont gérés déterminera l'avenir de nos communautés. En tant que citoyens, nous avons le pouvoir de veiller à ce que ces fonds soient utilisés de manière transparente, efficace et équitable.



S'informer

Familiarisez-vous avec la manière dont les financements climatiques sont alloués dans les secteurs de l'agriculture, de l'énergie, de l'eau et de l'assainissement au Sénégal. De plus, tenez-vous au courant des politiques gouvernementales et des projets ayant un impact sur votre communauté.



S'engager et s'exprimer

Participez aux réunions communautaires, aux consultations publiques et aux forums en ligne. Exprimez-vous pour vous assurer que les fonds pour le climat sont orientés vers des solutions réelles qui profitent à tous.



Suivre et rendre compte

Surveillez les initiatives climatiques dans votre région et et publiez le sur site yourtracka.org. Assurez la redevabilité en signalant tout retard, toute mauvaise gestion ou tout manque de transparence dans l'utilisation des fonds.



Plaider pour le changement

Participez aux initiatives de la société civile qui plaident en faveur d'une plus grande responsabilisation des financeurs du climat. Utilisez les médias sociaux pour sensibiliser, partager vos préoccupations et appeler à l'action.



Agissez dès aujourd'hui !

Le financement du climat est de l'argent public - votre argent. En restant informé, en participant aux discussions et en plaçant pour la transparence, vous pouvez aider à construire un Sénégal plus vert et plus résilient.

Rejoignez le plaidoyer:
pour les mises à jour, les rapports
et façons de s'impliquer, suivez
nos réseaux sociaux

 @BudgitSénégal

 @budgit_sg

 @budgit_sn

